

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2017-057
Direction Développement économique et de la promotion
Service
Objet : Crédits additionnels et revenus reportés relativement à l'entente pour le Fonds de développement des territoires
Date : 20 mars 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le conseil de la Ville adoptait la résolution CV-2015-10-03 qui autorisait l'entente à intervenir dans le cadre du Fonds de développement des territoires avec le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire. Un montant avait été attribué en lien avec la politique des Projets structurants pour améliorer les milieux de vie et des résolutions ont été adoptées pour autoriser des aides financières pour ces projets. Certains montants devant être versés en 2017, un crédit additionnel est nécessaire pour permettre de respecter les engagements de la Ville à cet égard.

De plus, au conseil de la Ville du 20 mars dernier, un montant a été ajouté pour les Projets structurants, il est nécessaire également d'autoriser un crédit additionnel pour permettre l'attribution d'aides financières en lien avec ce revenu.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

33 094,24 \$ revenu reçu en 2016 dans le cadre de l'entente signée à reporter en 2017 pour paiement des aides financières conformément à l'entente avec le ministère.

147 099 \$ Budget prévu en 2017 au poste 02-620-00-996

1 300 \$ Ajout pour donner suite à la résolution CV-2017-02-43 (crédit additionnel)

148 099 \$ Total pour le PSPS pour de nouveaux engagements

349 691 \$ Budget prévu en 2017 pour l'aide à l'entrepreneuriat

309 \$ Ajout pour donner suite à la résolution CV-2017-02-43 (crédit additionnel)

350 000 \$ Total pour l'aide à l'entrepreneuriat

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants **2017** _____ **2018** _____ **2019** _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire *Lucie Buis* Date : 20 103 12017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Le plus rapidement possible pour permettre le décaissement.

PERSONNES CONSULTÉES

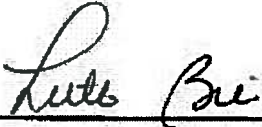
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Marie-Kim Pelletier, Conseillère en finances	20/03/2017	Validation – Volet financier

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville un crédit additionnel de 33 094,24 \$ au poste de dépenses 02-620-00-996, ce montant correspondant au revenu versé en 2016 au poste budgétaire de revenus 01-372-21-000 et qui n'a pas été versé en aide financière 2016 conformément à l'entente avec le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire adoptée par la résolution CV-2015-10-03 pour le Fonds de développement des territoires.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville un crédit additionnel de 1 300 \$ au poste de dépenses 02-620-00-996 et de 309 \$ au poste 02-620-00-499 considérant le revenu supplémentaire au poste de revenus 01-372-21-000 dans le cadre de l'Avenant à l'entente avec le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire adoptée par la résolution CV-2017-02-43 pour le Fonds de développement des territoires.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Liette Brie</u>		Titre d'emploi : <u>Adjointe au directeur</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : <u>20, 03, 2017</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 27, 3, 2017